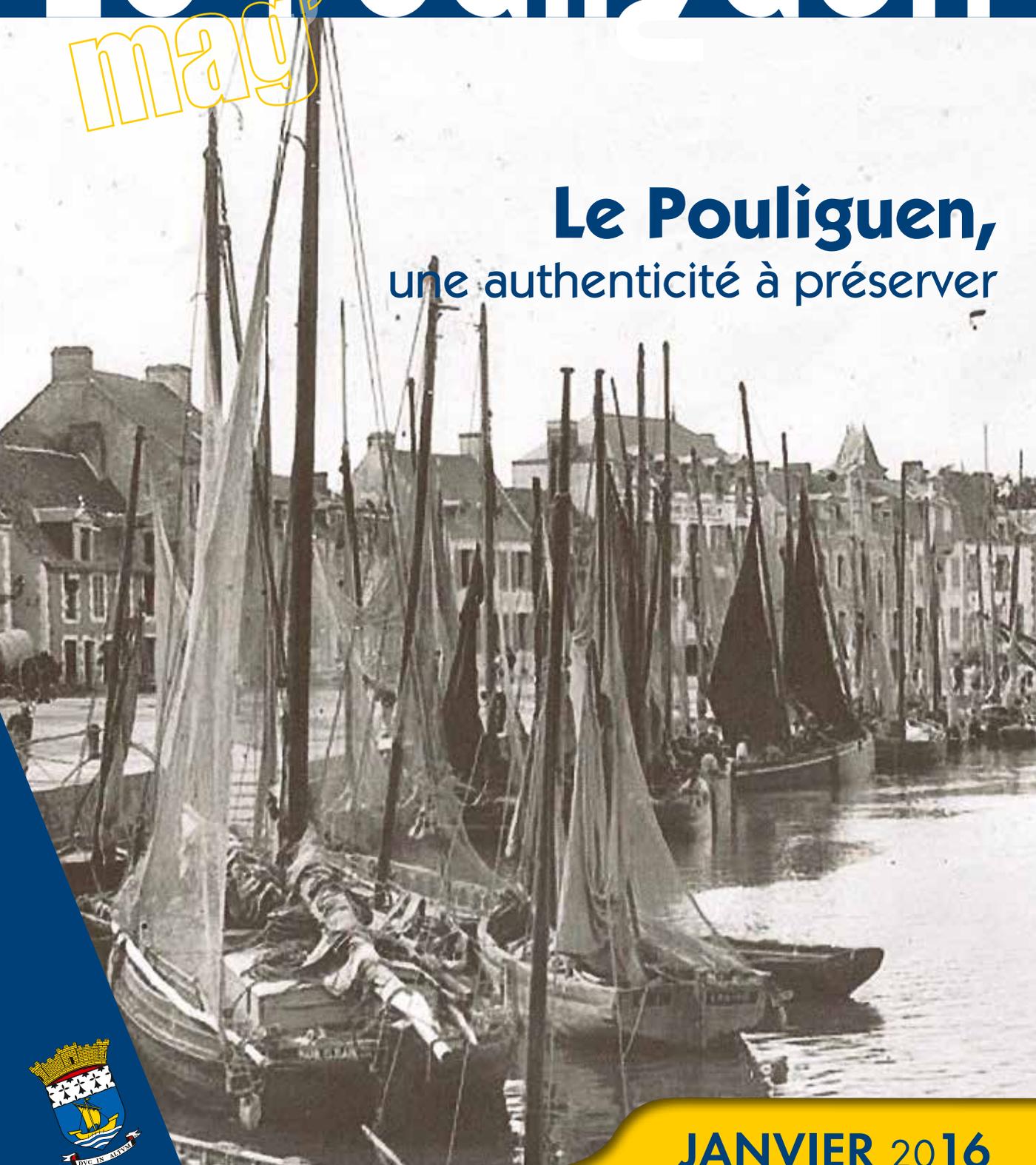


Le Pouliguen

mai

Le Pouliguen,
une authenticité à préserver



JANVIER 2016

Environnement

récolte de prix



Concours

Flours et Paysages

Le concours Fleurs et paysages est ouvert à toutes les communes de Loire-Atlantique ainsi qu'aux particuliers. Il récompense les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments et accorde une grande importance au paysage et à l'environnement.

Pour cette nouvelle édition 2015, Le Pouliguen a été récompensé à deux reprises.

■ La Ville s'est vue décerner le « Prix Jardins collectifs » pour le terrain de Cramphore, valorisé par l'association Jardins Partagés et Pédagogiques de Cramphore. Le jury a apprécié la diversité des productions, l'originalité (présence d'un poulailler, de chèvres, de ruches et de clapiers à lapins), l'intégration paysagère, la prise en compte du handicap (bacs pour les personnes à mobilité réduite) et la gestion écologique des lieux (toilettes sèches). L'animation et la création du lien social ont été soulignées, notamment la grande motivation pour fédérer un public varié, les scolaires et les personnes à mobilité réduite. Partage de légumes, échanges de graines, de livres

et de savoirs... à Cramphore, les jardiniers entretiennent bien plus qu'un terrain.

■ La Pouliguenaise Georgette Daniel a reçu le « Prix Maison avec jardin ». Agapanthes, lauriers, arums, rhododendrons, camélias, hortensias, arbustes... la richesse de la palette végétale utilisée a été remarquée. L'adéquation entre l'aménagement du jardin et l'architecture de la maison a séduit le jury. Le désherbage manuel et l'absence de pesticide ont aussi été distingués.

et de savoirs... à Cramphore, les jardiniers entretiennent bien plus qu'un terrain.

■ La Pouliguenaise Georgette Daniel a reçu le « Prix Maison avec jardin ». Agapanthes, lauriers, arums, rhododendrons, camélias, hortensias, arbustes... la richesse de la palette végétale utilisée a été remarquée. L'adéquation entre l'aménagement du jardin et l'architecture de la maison a séduit le jury. Le désherbage manuel et l'absence de pesticide ont aussi été distingués.

Plus d'infos : rendez-vous allée de Bellevue, chaque mardi et vendredi matin.

VOUS AUSSI PARTICIPEZ !

Inscriptions en juin pour le concours 2016 : en mairie ou à l'Office de tourisme

Concours

Embellissons notre environnement

Fleurir son habitation, c'est aussi fleurir sa commune. Afin d'inciter les particuliers à s'inscrire dans cette démarche collective, la Ville a renouvelé son traditionnel concours des maisons fleuries. Le jury s'est vu étoffé de représentants de Cap Atlantique. La grille d'évaluation a été repensée et cinq critères déterminés : respect de l'environnement, diversité des espèces, harmonie avec le bâti, soin apporté à l'entretien, qualité du fleurissement. Marianne Carlier Prioul, déléguée au patrimoine et à

l'embellissement, explique : « Nous avons souhaité un barème détaillé et transparent, traduisant la politique environnementale de la Ville ». Les lots ont par ailleurs été valorisés : deux entrées pour le parc Terra Botanica d'Angers, un abonnement à un magazine spécialisé, un beau livre sur le jardinage, des compositions florales, des bulbes et des bons d'achat... Comme à l'accoutumée, les candidats pouvaient s'inscrire dans l'une des quatre catégories suivantes : grand jardin, petit jardin, balcon et terrasse, pas de porte.



De gauche à droite : Marianne Carlier Prioul, déléguée au patrimoine et à l'embellissement - Thérèse Roussel, 1^{er} prix balcon-terrasse - Gérard Houppin, 1^{er} prix grand jardin - Georgette Daniel, 1^{er} prix départemental Maison avec jardin - Roselyne Lefebvre, déléguée à la communication - Marie-Annick Choblet, 1^{er} prix Pas de porte - Marie-France Guillard, 1^{er} prix Petit jardin.



Chères Pouliguenaises, chers Pouliguenais

L'année 2015 a été marquée par deux séries d'attentats :

- en janvier, à la rédaction de Charlie Hebdo
- en novembre, au cœur de Paris, frappant des centaines d'anonymes

Suite à ces événements, nous nous sommes retrouvés pour rendre hommage aux victimes, saluer le courage des policiers, pompiers, militaires et services de santé. Je vous remercie pour cette belle mobilisation.

La démocratie doit continuer de vivre. Deux élections ont eu lieu cette année : les départementales en mars, et les régionales en décembre. Je félicite toutes celles et ceux qui se déplacent pour voter.

Nous faisons face à une diminution sans précédent des aides financières de l'État aux communes. Nous voulons rester un acteur de proximité.

Les réformes réfléchies, les efforts, constituent des réponses aux difficultés présentes, si nous souhaitons maintenir des services à la population de qualité, et retrouver un optimisme constructif.

Notre volonté d'entreprendre reste intacte. Pour 2016, les projets sont nombreux. Je vous invite à venir à la salle des fêtes André-Ravache, le vendredi 8 janvier, à partir de 18 heures, pour la cérémonie des vœux. J'aurai l'occasion de les évoquer.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, pleines de bonheur et de confiance.

Yves Lainé

Maire,

Vice-Président de Cap Atlantique délégué aux grands équipements

Directeur de la publication : Yves Lainé • **Rédactrice en chef :** Roselyne Lefebvre • **Co-Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Vanessa Plumas, Sophie Brun, Anne Degroote • **Soutien à la rédaction :** Danielle Papion de l'association Greniers de la mémoire, Cap Atlantique • **Iconographie :** Ville du Pouliguen, Cap Atlantique, sauf mentions particulières • **Une :** Archives Greniers de la Mémoire

Mairie • 17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN • 0240150808 • www.lepouliguen.fr • mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°18 - Dépôt légal janvier 2016 • Tirage : 5000 exemplaires • Distribution et réclamations : Ville du Pouliguen communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression : © 2015 - A18164 - La Nouvelle Imprimerie - 0251 750707 - SIRET : 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



Nouveaux arrivants : bienvenue !

Après un tour d'horizon de la commune en images, les nouveaux habitants seront accueillis par les élus, et se verront remettre un cadeau de bienvenue. Ils pourront rencontrer plusieurs associations qui leur feront découvrir leurs activités.

Samedi 16 janvier 2016, 11h, salle Marcel Baudry (ouverture des portes à 10h) - Inscriptions préalables au 02 40 15 08 08 ou sur www.lepouliguen.fr (rubrique « Événements »)

Les armées recrutent

15 000 postes sont à pourvoir au sein des armées. Sécurité, protection, mécanique, électronique, électrotechnique, restauration, administration... Le champ d'actions est vaste. Si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous souhaitez vivre votre métier, concevoir et agir, sachez que l'armée de terre, l'armée de l'air et la Marine nationale recrutent.

Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) : 16 rue des Rochettes 44010 Nantes - 02 28 24 20 40 - **Plus d'infos :** sengager.fr - air-touteunearmee.fr - etremarin.fr

La CAF près de chez vous

La Caisse d'allocations familiales (CAF) a adapté son réseau d'accueil administratif en fonction des besoins de ses allocataires. Le bureau le plus proche du Pouliguen se situe à Guérande. Toute l'année, il est ouvert le lundi (14h-16h) et le mardi (9h-12h30/14h-16h). Les agents vous accueillent sur rendez-vous le jeudi (13h30-16h). Connectez-vous au site caf.fr ou appelez le 0810 25 44 10 (0,06 € min + prix appel).

Relais CAF de la presqu'île guérandaise : 1 impasse Anne de Bretagne - 44350 Guérande

Meilleurs vœux 2016 !



Chaque année, la cérémonie des vœux est un rendez-vous citoyen important. Elle est l'opportunité de faire le point sur l'actualité municipale.

Le Conseil municipal des jeunes inter-

viendra, des Pouliguennais seront ensuite décorés. Yves Lainé, le Maire, dressera le bilan des actions réalisées au cours de l'année passée et présentera les orientations pour l'année à venir.

Vendredi 8 janvier 2016, 18h, salle André-Ravache.

Dates des prochains conseils municipaux

Les conseils municipaux sont ouverts au public. Ils se tiennent à l'Hôtel de Ville et débutent à 20h.

Programme prévisionnel :

- lundi 25 janvier
- lundi 14 mars
- mardi 29 mars
- lundi 25 avril
- lundi 30 mai
- lundi 27 juin
- lundi 25 juillet

Rencontres élus-habitants

Deux fois par mois, les élus tiennent des permanences en centre-ville. Vous pouvez ainsi venir échanger librement avec eux. À compter de janvier, les permanences seront tenues les premiers et troisièmes vendredis du mois (et non plus les premiers et derniers vendredis du mois). Le lieu et les horaires d'accueil restent inchangés: de 10h à 12h, au point i-mobilité situé 19 rue Général Leclerc.

Permanences 2016 : vendredis 15 janvier, 5 et 19 février, 4 et 18 mars, 1^{er} et 15 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er} et 15 juillet, 5 et 19 août, 2 et 16 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.

Plan local d'urbanisme (PLU) : modification simplifiée

Le Conseil municipal a approuvé la modification simplifiée du PLU. Il s'agissait de clarifier, simplifier ou supprimer des règles qui pouvaient entraver la réalisation de projets pourtant cohérents avec les objectifs de densification de l'enve-

loppe urbaine inscrits dans le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Le nouveau règlement sera applicable au 3 janvier 2016.

Plus d'infos : www.lepouliguen.fr (rubrique « Cadre de vie > Urbanisme »)

Une année riche en actions

Cette année aura été un bon cru touristique pour la plupart des professionnels du tourisme des Pays de la Loire : 75 %* se disent satisfaits, voire très satisfaits, de la saison estivale, avec une météo clémente et des vacanciers plus nombreux. Au Pouliguen, cette tendance est confirmée : à l'Office de tourisme, près de 26 000 visiteurs ont été accueillis soit une progression de +21,7 %. Le site www.tourisme-lepouliguen.fr a enregistré plus de 49 000 visites en juillet et août, soit une augmentation de +57 %. Cette année, plus que jamais, l'Office a mis la relation client « au cœur de ses préoccupations », un thème primordial qui touche tous les professionnels. Le principe : être à l'écoute du visiteur, connaître ses besoins et ses attentes, afin de tout mettre en œuvre pour lui apporter entière satisfaction et stimuler son envie de revenir.



L'accueil « Hors les murs » de l'Office de tourisme.

Le numérique, vecteur d'informations

À l'heure où les touristes sont de plus en plus connectés, expérimentés et autonomes dans l'organisation de leurs vacances, il devient nécessaire de leur proposer des outils numériques adaptés. Là encore, l'Office du Pouliguen agit et propose :

- La borne tactile d'information touristique : installée sur la Promenade du port, près du petit bassin, disponible 7 jours/7, 24h/24, a permis de renseigner près de 5 000 utilisateurs, en juillet et août. Au top 5 des recherches : la météo, les animations, les marées, les balades et les informations pratiques.
- La WiFi : accessible en trois points de connexions gratuits et sécurisés (Promenade, Office de tourisme, Point i-mobilité rue Leclerc), elle a été sollicitée à 5 197 reprises en deux mois. La démarche est simple : pas besoin de code, seule une adresse mail suffit pour la première identification. La connexion se fait automatiquement par la suite. Un vrai service pour la clientèle touristique comme pour les habitants.
- Le Guide i-mobilité : site internet de séjour, il donne des idées de balades ou d'activités, renseigne sur les restaurants, les produits locaux ou encore les animations. Un outil pratique pour le vacancier.

La relation humaine, une valeur sûre

Le numérique, d'accord... Mais paradoxalement, les visiteurs sont à la recherche d'authenticité et de reconnaissance. Pour maintenir une relation véritable et privilégiée avec eux, les acteurs touristiques locaux fourmillent d'idées :

- L'accueil « hors les murs » : assuré par une conseillère en séjour en des lieux stratégiques du Pouliguen (abords de la plage, Promenade, aire de camping-cars, marché, gare), il a permis de renseigner 2 444 personnes sur 35 jours de présence cet été. Les retours sont positifs. Les intéressés ont apprécié la démarche qui consistait à venir à leur rencontre.
- La Carte d'hôtes : réalisée en partenariat avec les hébergeurs et 29 partenaires volontaires de l'Office de tourisme, elle a permis à 245 vacanciers de bénéficier d'offres ou de réductions durant leur séjour.
- La Boîte à souvenirs : contenant des produits régionaux, elle a été proposée aux hôtels et chambres d'hôtes du Pouliguen à destination de leurs clients.

* **Source :** Baromètre de conjoncture touristique de la région Pays de la Loire - été 2015

En chiffres

D'avril à septembre, l'Office de tourisme a enregistré :

- 40 300 visiteurs
- 17 270 demandes de renseignements
- 92 116 visites sur son site internet www.tourisme-lepouliguen.fr

Comment ça marche ?

Se soigner : piqûre de rappel

Le Pouliguen bénéficie d'une offre de soins complète. La permanence des soins est assurée 24h/24.

■ Au quotidien

Les intervenants restent à vos côtés :

- l'équipe médicale : sept médecins généralistes, une psychiatre, une tabacologue ;
- l'équipe paramédicale : infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, ostéopathes, psychologues, podologues ;
- quatre pharmacies ;
- nombreuses associations d'aide à la personne.

■ Pour les urgences

- Contactez le SAMU au 15, les pompiers au 18, ou plus généralement le 112.

En fonction de la situation, vous pourrez être dirigés vers :

- En journée : le Centre d'accueil et de permanence de soin (CAPS) de l'hôpital intercommunal de la presqu'île, situé à Guérande, pour les urgences simples de médecine générale.

En soirée : le médecin mobile basé à Savenay.

- Le centre hospitalier de Saint-Nazaire et son service d'urgences adultes et enfants.
- En clinique, sur demande.

Ce réseau de permanence des soins a été l'un des premiers à se mettre en place en France. Il a été expérimenté en Loire-Atlantique avant de se développer dans d'autres départements.

■ À noter

Parallèlement à ce dispositif, des médecins libéraux sont disponibles 24h/24 et 7J/7 à travers SOS médecins, joignable au 3624.



Arrêt minute

Afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces de proximité, des bornes « arrêt minute » ont été installées dans la rue du Général Leclerc. Elles permettent de stationner gratuitement pendant 20 minutes.

Quatre places sont ainsi pilotées par les deux bornes. Le fonctionnement est simple : lorsque les voitures se garent, leur présence est détectée par des capteurs au sol. Sur la borne, le voyant est au

vert. Au bout de 20 minutes, il passe au rouge. Il est alors temps de déplacer son véhicule pour éviter d'être verbalisé.

■ Fonctionnement

- Du 1^{er} juillet au 31 août : du lundi au dimanche, 9h-12h30/14h-18h
- Du 1^{er} septembre au 30 juin : du lundi au vendredi, 9h-12/14h-18h - le samedi, 9h-12h

Stationnement gênant : l'État augmente les tarifs

Depuis le 2 juillet, le montant des amendes a été modifié suite à un décret émanant du gouvernement. Désormais, les procès-verbaux (PV) dressés pour stationnement gênant s'élèvent à 135 euros (et non plus à 35 euros). L'immobilisation est gênante dès lors qu'elle bloque la circulation à tout autre passage qu'il soit piéton, vélo ou automobiliste. Les cas fréquents de stationnements gênants sont les immobilisations sur un trottoir, devant un garage, sur un passage piéton, sur les pistes et bandes cyclables, devant une bouche d'incendie, sur les

emplacements réservés aux véhicules de transport de fonds et ceux des personnes handicapées.

Est également entrée en vigueur, l'interdiction de porter tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille en conduisant ou à vélo. Le montant de l'amende est fixé à 135 euros. Trois points sont par ailleurs retirés du permis de conduire.

Le produit est collecté par l'État, qui reverse environ 1 % à la collectivité locale, dans laquelle l'infraction a été constatée.

Travaux

PLEINS FEUX SUR LES ÉCONOMIES

Lumière sur l'éclairage public

Au Pouliguen, 1 759 foyers lumineux sont répartis sur toute la commune. Chaque année, les consommations électriques pour l'éclairage public s'élèvent à plus de 90 000 euros. Afin de diminuer la facture, la Ville remplace progressivement toutes les ampoules dites « ballons fluorescents » en éclairage moins énergivore. En 2016, 250 lampes seront ainsi changées.

D'autres solutions sont également trouvées : à l'intérieur des armoires électriques, par exemple, des horloges astronomiques ont été installées. Elles permettent de régler l'heure d'allumage et d'extinction des lumières en fonction des

heures théoriques de lever et de coucher du soleil. Auparavant, ce pilotage était assuré par des détecteurs dont le fonctionnement pouvait s'avérer aléatoire.

Une différenciation haute-saison/basse-saison a été mise en place, afin de s'ajuster à la fréquentation des lieux.

- De début avril à fin septembre, l'éclairage est maintenu toute la nuit en centre-ville. Ailleurs, il est coupé de 1h à 6h du matin.

- De début octobre à fin mars, les lumières s'éteignent désormais de minuit à 6h, sauf pour le centre-ville qui reste allumé.

LA VOIRIE, EN BONNE VOIE

Besoin de rénover ? Restons simples...

Reliant l'avenue de Kerhaut et celle de Kerdun, le chemin des Lauriers devait être entièrement repris. Comme pour toutes les rénovations opérées dans les rues du sud de la commune, la bande de roulement des véhicules a été habillée d'un enrobé. Les abords ont été recouverts d'un mélange terre-pierre, qui devrait s'engazonner au fur et à mesure. Un soin particulier a été apporté aux entrées des habitations avec la pose d'un bicouche beige. Jacques d'Estève de Pradel, indique :



Chemin des Lauriers.

« Esthétiquement, l'aspect général reste relativement naturel. D'un point de vue pratique, les accès aux habitations sont facilités. Le tout pour un coût maîtrisé ».

Dans le centre, la réhabilitation des rues Carnot, de la Marine, du Docteur le Rouzic et des Caboteurs est en cours d'achèvement. Les aménagements sont adaptés, tout en restant simples : enrobés grenailleés au centre, pavés en granit sur les côtés.



Rue Carnot.

Promenons-nous dans le bois...

Début 2016, les candélabres du bois, devenus défectueux, seront remplacés par des modèles à la fois élégants et contemporains. Une trentaine d'exemplaires, plus performants et plus économiques, seront positionnés.



Bien entretenir, pour faire des économies

Avenues de Kerhaut, de l'Océan, Porte joie... Cette année, l'étanchéité de nombreuses rues a été consolidée. Concrètement, un enduit superficiel a été posé sur la voirie afin de remplir les légères fissures et interstices apparus au fil du temps. Ce type d'opération sera reconduit dans d'autres rues. Jacques d'Estève de Pradel, adjoint aux travaux et à la sécurité, explique : « En empêchant l'eau de s'infiltrer, nous prévenons la création de nids de poule. Avec cet entretien régulier, nous allongeons la durée de vie de notre voirie pour un investissement moindre ». Sur le terrain, les travaux durent quelques jours et n'altèrent que peu la circulation. Les gravillons sont balayés environ deux semaines plus tard.

Sport

3, 2, 1... PARTEZ !

Gymnase Jules Verne

Dans le secteur de Cramphore, le gymnase accueille les sportifs de tous âges : les scolaires du collège Jules Verne, mais aussi les associations locales. Badminton, tennis de table, volley-ball, boxe thaï... de multiples disciplines y sont pratiquées. Les vestiaires sont par ailleurs utilisés par les joueurs de rugby qui s'entraînent à proximité, en extérieur. Les pompiers viennent aussi s'y exercer. Le Département y propose quant à lui des

activités pour les enfants, hors temps scolaire. Après des dizaines d'années d'une exploitation aussi soutenue, le gymnase avait besoin de se refaire une jeunesse. En novembre 2015, la Ville a ainsi entamé des travaux. Objectifs : ajouter deux blocs douches, ainsi que deux vestiaires supplémentaires et rénover les deux existants, déplacer et agrandir l'espace de rangement, réhabiliter la surface sportive, améliorer les performances énergétiques



Perspective non contractuelle

(en optimisant l'isolation, en remplaçant le système de chauffage...) et renforcer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Peinture, faïences, électricité, ravalement de la façade... ces travaux sont l'occasion de remettre à neuf l'équipement. Le chantier devrait s'achever avant la saison estivale. Dans l'attente, les activités ont été aménagées.

Boulodrome

L'amicale bouliste (boule lyonnaise) totalise 131 membres, dont 106 licenciés, ce qui en fait le premier club du département. Côté résultats, le club est classé premier au sein du Comité Bretagne-Loire-Atlantique-Anjou. Toute l'année, il participe à de nombreuses compétitions : celles du comité, celles hors-comité et concours vétérans. L'association est engagée dans les qualifications départementales pour les Championnats de France, ainsi que dans le Championnat des associations sportives.

L'amicale pétanque compte également 105 adhérents dont 57 évoluent en compétition. Trois équipes sont engagées dans les qualifications pour les Championnats de France, en coupe de France et en coupe de district.

L'hiver, les membres des deux associations pratiquent dans les anciens locaux

de l'entreprise Jaunasse-et-Monfort, situés rue du Croisic. Or, ces bâtiments seront prochainement supprimés afin de répondre au besoin de logements en centre-ville. La Ville a donc entamé la construction d'un boulodrome dans le secteur de Cramphore. Le chantier a débuté en décembre. Il devrait s'achever avant la saison estivale. Le bâtiment,

d'environ 1 000 m², fera une dizaine de mètres de hauteur. Sa structure sera simple : une ossature en bois, des parties basses de façades également bardées de bois, le tout recouvert d'une membrane en polyester blanc. À l'intérieur, vestiaires, sanitaires et lieu de stockage seront aménagés.



Perspective non contractuelle

Stade Félix Monville

À proximité de la salle de l'Atlantique, le stade Félix Monville compte deux terrains de football et des tribunes. Les quelques 311 joueurs de l'Union sportive La Baule - Le Pouliguen (USBP) s'y entraînent, y disputent matchs et autres tournois. Au total, l'association compte 57 dirigeants, 12 éducateurs et 12 équipes dont 3 évoluant en régionale et 9 en départementale. Toutes sont suivies par un public enthousiaste. Le club est également doté d'une école de foot, labellisée Or (voir plus bas), formant 68 jeunes âgés de 6 à 12 ans.

En 2012, des aménagements avaient été réalisés afin de pouvoir accueillir les compétitions officielles. La main courante encerclant le terrain avait été remplacée. De nouveaux abris de touche avaient été positionnés. Une structure dépliable reliant vestiaires et terrain avait été installée. Aujourd'hui, afin de répondre aux critères de la 4^e catégorie de la Fédération française de football, permettant de jouer jusqu'au niveau Championnat de France amateur, la Ville a lancé une nouvelle opération de réhabilitation concernant, cette fois-ci, les tribunes.

Les travaux se dérouleront au premier semestre 2016. Au rez-de-chaussée, les vestiaires, les sanitaires et locaux techniques seront réagencés. Pour ce faire, une extension sera créée en façade. L'accessibilité aux vestiaires et tribunes sera revisitée, en vue de faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite. Dans le même esprit, tous les sanitaires seront restructurés. La toiture actuelle sera remplacée par une couverture en zinc et les menuiseries extérieures par de l'aluminium. Les façades seront quant à elles entièrement repeintes. Enfin, l'espace bar, à proximité du terrain, sera rénové.



Perspective non contractuelle

Football : une école en or

Pour la troisième année consécutive, l'école de l'Union sportive La Baule - Le Pouliguen (USBP) a reçu le label Or, décerné par la Fédération française de football. Ce label vient récompenser le travail des éducateurs, des dirigeants et des membres du club. L'objectif de cette distinction est d'améliorer le fonctionnement des écoles en général. Les qualités d'accueil, d'encadrement, d'éducation, ainsi que la promotion de l'esprit sportif, le respect des règlements et de la politique fédérale ont été soulignés.

Plus d'infos : 02 40 60 78 01 - claudinehaumont@free.fr - www.usbpfoot.net

Horizon port

Vers 1815, l'entrée du port ressemble probablement à ce dessin... Il n'y a ni jetée, ni phare. L'entrée dans le chenal se fait grâce à la connaissance des lieux par les navigateurs. À cet emplacement existe une butte dunaire encombrée par les pierres de délestage des navires. Ces pierres vont d'ailleurs servir à élever, côté Pouliguen, le perré de pierres sèches. La butte est alors arasée et nivelée. Plus tard, sur ce terrain, la Promenade du quai sera implantée.



C'est à partir de 1820 que s'amorcent les premiers travaux d'aménagement de l'entrée du port. Deux môles en pierres sèches prolongent le chenal de chaque côté. Ils forcent la mer à reculer et à abandonner la grève. Ils permettent de diminuer l'ensablement de l'étier.

À partir de 1864, une jetée est construite sur la rive droite du chenal. Par manque de financement, elle restera inachevée et gardera l'aspect qu'on lui voit aujourd'hui.

En 1871, un petit fanal en tôle portant un feu fixe rouge, est établi au bout de la jetée. Ce mât à signaux de marée permet de connaître les mouvements de la marée :

- à 2 mètres d'eau dans le port, on hisse la flamme bleue en dessus pour indiquer qu'il y a flot ;
- à 3 mètres, on hisse le ballon en dessous.

C'est le capitaine du port qui est chargé du travail...

Un garde-corps est installé côté plage. Côté chenal, la jetée reste libre afin de permettre le halage des navires entrant dans le port. Il faut attendre 1927 pour voir l'installation d'un garde-corps allant de la jetée à la cale Xavier Leblanc sur le port.



En 1957, le phare actuel est construit. L'ouvrage est réalisé par une entreprise de Guérande.

Texte : extrait de l'ouvrage Le Pouliguen, l'incontournable promenade, par les Greniers de la Mémoire - Dessin : Gérard Leclerc (2007) - Iconographie : archives Moreau - Greniers de la Mémoire



Patrimoine une authenticité vivante

En septembre dernier, les Journées du patrimoine ont rencontré un succès sans précédent. Au Pouliguen, 80 personnes ont suivi la promenade sur l'architecture balnéaire, commentée par l'association des Greniers de la Mémoire. Une soixantaine de curieux ont découvert le moulin de Codan, toujours aux côtés des Greniers de la Mémoire. Les quatre sorties en mer programmées à bord de la Chaloupe sardinière ont affiché complet. Le récital donné par Paul Colomb à la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne a créé la surprise. En mêlant violoncelle et électronique, l'artiste a offert un concert contemporain, singulier et atypique, qui a fait l'unanimité chez les spectateurs.

Le Pouliguen bénéficie d'un patrimoine unique que la Ville préserve. Visite guidée.

« La légende raconte qu'un soir d'hiver, un paludier, sous le nom de Cavalin, donne refuge à une vieille dame repoussante et en haillons, et lui offre hospitalité. C'est alors que cette vieille femme se transforme en une merveilleuse créature, couverte d'or et de diamants... Elle se présente comme étant la reine des Korrigans et, pour le remercier de son hospitalité, lui révèle la formule magique lui permettant de rentrer dans sa grotte, emplie de richesses et de trésors... »

C'est ainsi que débute la légende de la grotte des Korrigans... Elle raconte que le paludier entra dans la grotte, emplit son sac d'or, sans s'apercevoir que le soleil se levait. La reine l'avait pourtant prévenu : aux premiers rayons du soleil, il devait être rentré chez lui. Les pièces d'or se transformèrent en cailloux. La reine offrit au serviable Cavalin un plat magique qui s'emplit de vivres trois fois par jour. Il garda jusqu'à sa mort le mot secret qui permet d'entrer dans la grotte... Et vous, connaissez-vous la grotte ? Située sur la Grande Côte, c'est la plus connue, mais il en existe près d'une vingtaine...

Afin que vous puissiez découvrir ces lieux en toute quiétude, la Ville entretient les sentiers qui longent ces sites remarquables.



Séance : « Conte de la Vague et du Vent » de C. Kerboul-Vilhon - Plan : Office de Tourisme.



LA CHAPELLE

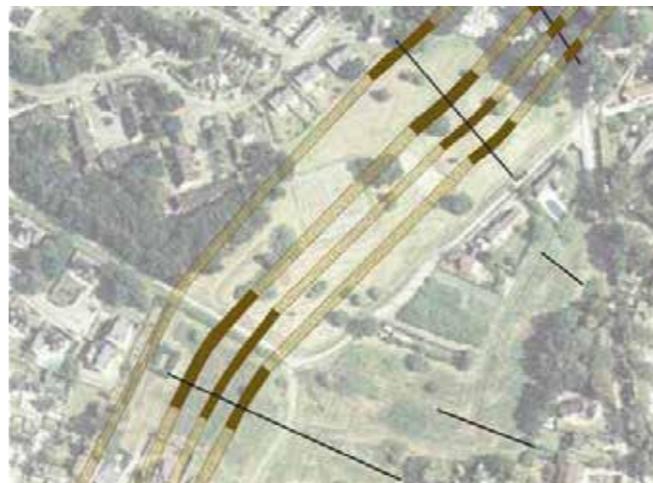
Il faudra attendre le Moyen-Âge pour voir se constituer un premier village autour de la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne. L'édifice est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1925, comme étant du XV^e siècle, tout comme le calvaire situé sur la place. La chapelle possède d'intéressants éléments architecturaux : charpente, tableaux, statues de pierre, de bois et de métal... Elle compte notamment des bas-reliefs en albâtre datant du XVI^e siècle et représentant des scènes religieuses : « Le Couronnement de la Vierge » et « L'Adoration des Mages ».

Ces deux sculptures témoignent des nombreux échanges maritimes de la région. Elles ont été restaurées en 2013 à la demande de la Ville et sur les conseils de Laurent Delpire, conservateur départemental des antiquités et objets d'art.

En 2014, la place Monseigneur Freppel a été entièrement réhabilitée par la Ville. Parterres végétalisés, trottoirs normalisés, sol éclairci, éclairage adapté... le parking s'est ainsi transformé en lieu de flânerie.

LE CAMP PROTOHISTORIQUE DE PENCHÂTEAU

L'Histoire de notre commune remonte à plus de 3000 ans. À l'époque, l'eau pénétrait davantage dans les terres. Les hommes s'installèrent alors sur les trois îles plus élevées, à savoir Le Croisic, Batz et Le Pouliguen. À l'âge du Fer (vers 450 avant JC), la pointe de Penchâteau était déjà occupée. Le site présentait un imposant système défensif. Aujourd'hui, les traces de ce passé lointain sont des fossés et des levées de terre. Peu remarquables du grand public, elles le sont du point de vue de notre Histoire...



Au fil des siècles, l'emplacement est demeuré stratégique. Il a toujours servi de poste d'observation et de défense : batteries et corps de garde sous l'ancien régime, blockhaus de l'armée allemande durant la seconde guerre mondiale.

LE MOULIN DE CODAN

Savez-vous qu'il existe un moulin dans la rue de Codan ? Sa construction daterait du XV^e siècle (entre 1495 et 1539). Il dépendait alors du domaine de Kerdour à Batz. Il s'est ensuite transmis par filiations et mariages. Aujourd'hui, il appartient à la Ville. Il s'agit d'un des trois moulins à vent répertoriés sur la commune. Les deux autres se trouvent rue du Moulin, au sein de propriétés privées.

À l'occasion des Journées du Patrimoine, la visite du Moulin de Codan est assurée par les Greniers de la Mémoire, une fois par an (le troisième week-end de septembre).



La chapelle sous tous ses angles

- Tout l'été, (re)découvrez la chapelle lors de visites proposées chaque mercredi par l'association des Greniers de la mémoire.
- En septembre, la chapelle ouvre aussi ses portes à l'occasion de l'exposition l'Art au gré des chapelles, invitant l'art contemporain au cœur des édifices religieux.
- Le troisième week-end de septembre, les Journées du patrimoine offrent l'opportunité de découvrir la chapelle sous un autre angle : celui de la musique. En effet, un récital y est organisé chaque année par la Ville.
- Enfin, le dernier week-end de septembre, la chapelle devient l'écrin idéal pour les sopranos et autres ténors invités par la Ville dans le cadre du festival « A Nau Voix ».

LE PORT

Le port aurait été créé au XIV^e siècle. Au Moyen-Âge, il se développe grâce au transport du sel, dont le commerce est destiné en partie à l'exportation : Espagne, Angleterre, Pays scandinaves... Au niveau national, Le Pouliguen alimente en priorité les greniers à sel de la gabelle de Nantes. Le port poursuit son essor au XVII^e siècle. Il s'arme pour la pêche à la morue et se dote de petits chantiers navals. Des maisons de négociants et d'armateurs se construisent. Dans le bourg, des habitations plus modestes abritent pêcheurs et artisans.

Au XVIII^e siècle, le commerce international du sel commence à décliner en raison des taxes élevées sur les sels bretons, et de la concurrence des salins du midi et des sels étrangers. Le port connaît une récession. Il s'ensable et les quais tombent en ruine. Au XIX^e siècle, la France découvre le tourisme balnéaire. Entre 1863 et 1870, le port est amélioré et deux jetées sont créées (25 mètres côté La Baule et 87 mètres côté Le Pouliguen). En 1923, il est désensablé et creusé. En 1957, le phare est érigé... (voir page 10)

Aujourd'hui, le port compte 830 places sur pontons. Il est géré par le SIVU* de La Baule - Le Pouliguen. Prochainement, des travaux seront menés sur le quai du Commandant l'Herminier, dans le cadre du confortement et du rehaussement des digues de l'étier. Ce plan d'action a été déterminé suite aux inondations provoquées par la tempête Xynthia.

*Syndicat intercommunal à vocation unique



L'ÉGLISE

L'église Saint-Nicolas a d'abord été érigée sur l'actuelle place des Halles, en 1626. Elle dépendait alors de la paroisse de Batz. En 1860, la nouvelle église, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est construite.

L'église fait partie intégrante du patrimoine de la commune. Prochainement, elle se dotera d'un nouvel orgue. L'instrument est en cours de construction à Liourdres, en Corrèze. Il devrait être assemblé au sein de l'église fin 2016. Son esthétisme sera résolument contemporain. Par ailleurs, la Ville révisé le système de chauffage des lieux.



Perspective non contractuelle

LES HALLES

En 1864, l'ancienne église de la place des Halles est désaffectée. Elle abritera le marché et servira de salle des fêtes jusqu'en 1912. A cette date, les premières halles métalliques du Pouliguen sont construites. Elles seront remplacées dans les années 70.

En 2012, tout juste un siècle après la construction des premières halles modernes, la Ville a entièrement réhabilité la place des Halles. Si la structure des années 70 a été conservée, l'esprit du début du XX^e siècle, résolument contemporain, a été maintenu. Ainsi, dans le cœur historique, se côtoient tradition et modernité, passé et avenir, le tout avec originalité.

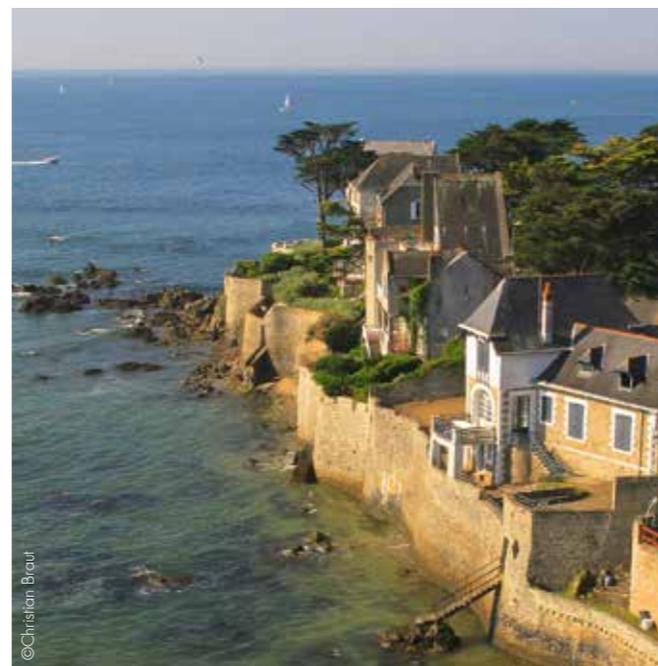


©Carole-Maurier

LES VILLAS BALNÉAIRES

Avec l'ouverture du Pouliguen au tourisme balnéaire, la commune voit se construire, au milieu du XIX^e siècle, les premiers « chalets » (premier nom donné aux résidences secondaires, on lui préférera vite le nom de « villa »). Les habitations surplombent la mer, aliénant l'ancien chemin des douaniers. Les architectes rivalisent d'ingéniosité et d'originalité pour réaliser des villas uniques, fantaisistes, s'inspirant de styles variés, comme l'art déco, médiéval ou régional. Ouvertes sur la mer, blotties dans leur parc paysager, ces villas sont de véritables bijoux, utilisant en harmonie la brique, la céramique, le bois ou la pierre calcaire. L'architecte François Bougouin (1846-1933), très attaché à Penchâteau, y bâtit une trentaine de villas.

De juin à septembre, l'association des Greniers de la mémoire vous invite à vous retrouver devant la mairie pour une promenade longeant la côte à marée basse. Vous y découvrirez toutes les subtilités de l'architecture dite « balnéaire ».



©Christian Braut

Questions à... Yves Lainé, Maire

Quel regard portez-vous sur le patrimoine ?

Yves Lainé : Depuis l'avènement du tourisme balnéaire, l'attractivité du Pouliguen repose sur son authenticité. Aujourd'hui encore, notre commune continue de cultiver ce charme singulier auquel nous sommes tous attachés, que nous soyons résidents principaux, secondaires ou visiteurs. Cette élégance, nous la devons à nos aînés qui ont construit la ville au fil des siècles. Désormais, nous devons veiller à préserver notre architecture et notre patrimoine. Il s'agit des présents de notre passé. En les protégeant, nous pourrions les transmettre aux générations futures.

Comment faire ?

YL : Le Conseil municipal a défini une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)*. Il s'agit d'une zone ciblée, couvrant environ 25 % du Pouliguen, dans laquelle les règles d'urbanisme liées à l'architecture sont renforcées. Face à une évolution constante des modes de vie, des projets (construction, rénovation...) ou encore des matériaux, la mise en œuvre de ce cadre s'avérerait nécessaire.

*Voir encadré

D'autres actions ?

YL : Le patrimoine d'une ville, ce sont ses monuments historiques, ses espaces naturels, son architecture... ce sont également ses biens. Au Pouliguen, par exemple, la salle des fêtes André-Ravache, le stade Félix Monville ou encore les écoles constituent le patrimoine bâti communal. La préservation et la rénovation de ce bâti représente l'une de nos orientations principales. Nous poursuivons la mise en conformité des bâtiments et optimisons l'utilisation des lieux, ainsi que le confort des usagers. Nous investissons en vue de baisser les coûts de fonctionnement à long terme, notamment à travers les économies d'énergie.



©Chaloupe sardinière

La chaloupe sardinière

Dans le port du Pouliguen, vous avez certainement croisé la Chaloupe « Poulligwen ». Ce bateau est la réplique d'une chaloupe sardinière du XIX^e siècle. Elle a été construite en 1992 pour participer au concours « Bateaux des côtes de France » à Brest et Douarnenez. Le navire fait partie du patrimoine de la Ville. Il est entretenu et animé par l'association La Chaloupe Sardinière.

En juillet et août, moussaillons et marins confirmés sont invités à monter à bord de la Chaloupe pour des sorties en mer authentiques, programmées avec l'Office de tourisme. Toute l'année, l'association embarque les scolaires, en partenariat avec le centre Mon Abri PEP75. En 2014-2015, 1 250 enfants ont ainsi été accueillis. La Chaloupe participe également à des rassemblements de vieux gréements et à des actions caritatives en faveur de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

Pour savoir si votre habitation est située en zone AVAP :

- Reportez-vous au document inséré dans ce magazine
- Consultez les plans en ligne sur www.lepouliguen.fr
- Contactez le service urbanisme : 02 40 15 08 08
17 rue Jules Benoît - urba@mairie-lepouliguen.fr
du lundi au vendredi, 9h-11h45 / 13h30-17h
(sauf mercredi après-midi)

À noter

- Si vous avez un projet de restauration, sachez que vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts grâce à la fondation du patrimoine.
- Les critères : Intérêt patrimonial du bâtiment (bâtiment repéré remarquable sur la cartographie) / Qualité du projet de restauration / Visibilité façades de l'immeuble depuis la voie publique.

Plus d'infos : www.fondation-patrimoine.org

À vos marques. Prêts ? Festi'sport !

Comme chaque année au printemps, Festi'sport est organisé par la Ville, l'Office municipal des sports (OMS), avec le concours des associations sportives locales. L'animation est l'occasion de partager un moment de convivialité en famille ou entre amis. Que vous soyez petit judoka ou grand randonneur, jeune kayakiste ou volleyeur confirmé, triathlète en herbe ou footballeur expérimenté, l'événement vous est ouvert, comme à toutes les générations. Et si vous n'êtes ni tennis, ni boxe, ni step... venez aussi ! Vous trouverez forcément le sport qui vous conviendra. Le rendez-vous est justement imaginé pour vous faire découvrir toutes les disciplines qu'il est possible de pratiquer au Pouliguen.



RENDEZ-VOUS

samedi 11 juin après-midi
plage du Nau

Plus d'infos : www.lepouliguen.fr

3 questions à...

Elliott Henderson, parrain de Festi'sport

1.98 mètre, l'accent américain et le panier pour cible, Elliott Henderson est devenu le nouvel entraîneur de l'EMBC (Espérance Mouette Basket Club) Batz-sur-Mer Le Pouliguen. L'ancien basketteur professionnel sera le parrain de l'édition 2016 de Festi'sport.

À quel âge avez-vous commencé à dribbler ?

Elliott Henderson : J'avais trois ans... C'était dans les années 70, à côté de Chicago, aux États-Unis. J'ai adoré ! Je suis un compétiteur de nature et j'aime jouer en équipe. Mes parents -eux-mêmes basketteurs- m'ont appris qu'avancer seul, c'était bien, mais qu'en équipe, on pouvait aller encore plus loin. J'avais toujours un ballon dans les mains. J'ai travaillé tout au long de ma scolarité : au collège puis au lycée en sport-études. Ça m'a permis de décrocher une bourse pour l'université du Texas. J'y ai passé un bac+5 en droit. La semaine, je m'entraînais avant et après les cours. Le week-end, je disputais les matchs et tournois. J'ai obtenu le titre de champion universitaire.

Commenta débuté votre carrière ?

EH : Je me destinais à devenir avocat et puis la NBA m'a recruté. J'ai joué un an avec l'équipe du Minnesota et un an pour celle de Dallas. Au bout de ces deux ans d'essai, le père de Tony Parker m'a contacté pour m'inviter à rejoindre la compétition européenne. Durant 17 ans, j'ai joué au sein des clubs français, italiens, suisses, allemands, espagnols, finlandais, autrichiens... J'ai remporté les championnats de France avec le club de Rouen. J'ai aussi obtenu le titre de meilleur joueur en nationale 1, parmi les 300 meilleurs basketteurs du moment : une reconnaissance.

Quel est votre rôle au sein de l'EMBC ?

EH : J'ai pris ma retraite de basketteur



professionnel récemment. J'étais très motivé par le projet de l'EMBC. L'objectif est d'amener toutes les équipes en première division départementale. Il y a des joueurs de bon niveau dans toutes les équipes : le potentiel est énorme ! Pour valoriser ce dynamisme et cet enthousiasme, il ne manquait plus au club qu'un encadrant d'expérience... Aujourd'hui, j'entraîne sept équipes au total, des plus petits (9 ans) aux seniors. C'est un plaisir. Je joue aussi avec l'équipe seniors en départementale 3. L'ambiance est super et pour le moment, nous sommes invaincus.

Je suis très honoré d'être le parrain de Festi'sport. Je prends ça au sérieux. Je connais bien l'événement pour y être déjà venu avec mes trois enfants. J'ai un bon feeling...

Animateurs jeunesse : aide à la formation

Pour devenir animateur jeunesse, les candidats doivent se former et passer leur Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Ce diplôme comprend un volet théorique, un autre pratique et un stage de perfectionnement. Les personnes titulaires de la partie théorique bénéficieront désormais d'une augmentation de leur gratification pour leur stage effectué dans l'une des structures communales enfance-jeunesse (Accueil de loisirs La Caravelle et Espace jeunes). Le renforcement de cette aide s'inscrit dans le cadre de la politique sociale

municipale à destination de la jeunesse. Valérie Ganthier, adjointe à la jeunesse, explique : « Le BAFA est une porte d'entrée pour les jeunes vers les métiers de l'animation. Il représente une clé pour évoluer dans un parcours professionnel ». Anne-Marie Launay Dit Calais, conseillère municipale déléguée aux affaires du personnel, souligne : « C'est une manière d'inciter les futurs animateurs à effectuer leurs stages dans nos structures. Ils ont besoin de nous. Nous avons besoin d'eux ».

En savoir plus sur le BAFA : www.jeunes.gouv.fr



François, 18 ans
stagiaire à l'Accueil
de loisirs La Caravelle
(été 2015)

Je suis en Bac pro "Accueil, Relations-clients, Usagers". L'été, pour moi, c'est job saisonnier ! Tout le monde m'a dit que j'étais fait pour travailler avec les enfants... Alors, j'ai choisi de passer mon BAFA. La rémunération du stage n'est pas obligatoire, mais c'est vrai que c'est une reconnaissance sympa.



Julie, 21 ans
stagiaire à l'Accueil
de loisirs La Caravelle
(été 2015)

Je me destinais à intégrer le secteur de la gestion d'entreprise. Je me suis réorientée car je rêvais de travailler aux côtés des enfants. Avec la gratification obtenue pour ce mois de stage au Pouliguen, je vais pouvoir financer la troisième partie de ma formation BAFA.

Au programme de l'école : confort et économies

À l'école Paul Lesage, portes et fenêtres ont récemment été changées. Les menuiseries en aluminium sont venues remplacer celles en bois, pour une isolation optimale. Une nouvelle chaudière gaz à condensation a été installée. Jacques d'Estève de Pradel, adjoint aux travaux et à la sécurité, indique : « Mieux adapté, moins énergivore et plus économe, cet investissement s'avérait nécessaire, à tous les niveaux ». Ces travaux ont été en partie financés par Cap Atlantique reconnu « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (voir page 18). D'autres opérations offrant confort et sécurité supplémentaires aux élèves, comme aux

enseignants, ont été menées. Les garde-corps des escaliers ont été surélevés. Des petites barrières ont été posées sous les escaliers, afin d'en restreindre l'accès, et de faciliter la surveillance des récréations. Par ailleurs, quatre rampes ont été posées aux entrées des bâtiments, en vue d'améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite.



En bref

Afin de s'adapter au rythme des adolescents, les horaires de l'Espace jeunes ont évolué :

En période scolaire :

- le mercredi, 15h-19h
- le vendredi, 17h-19h
- le samedi 14h-19h

En période de vacances :

- du lundi au vendredi, 14h-19h

Jeudi 18 février
Participez
au **CARNAVAL!**
Thème 2016 : le cirque

Mémo Vacances scolaires

■ Noël :

du samedi 19 décembre 2015
au dimanche 3 janvier 2016

■ Hiver :

du samedi 6 février
au dimanche 21 février 2016

■ Printemps :

du samedi 2 avril
au dimanche 17 avril 2016

■ Été :

fin des cours le mardi 5 juillet 2016

Nouveau site web



Le site internet www.labaule-guerande.com s'est habillé du nouvel univers graphique de la marque Bretagne Plein Sud. Il complète l'information des sites des Offices de tourisme locaux sous un axe plus généraliste et pratique en proposant des idées de vacances ou des expériences à vivre. De nouvelles rubriques ont été créées : « à la rencontre des gens d'ici », « Eco-friendly », « Carte interactive », « Partagez vos souvenirs », « Plages - qualité de l'eau » et « Pêche à pied ». Le site est désormais accessible depuis un smartphone ou une tablette. Un espace, dédié exclusivement aux professionnels du territoire et à la presse, a également été mis en ligne : www.pro.labaule-guerande.com.

« Lila à la demande » : le service évolue

Depuis septembre 2015, « Lila à la demande » est devenu un service complémentaire des lignes régulières. Si le véhicule continue de se rendre chez les personnes à mobilité réduite pour les conduire dans toute la presqu'île guérandaise (de Nivillac à Saint-Nazaire), il se déplace également d'arrêt en arrêt, selon une grille d'horaire élargie. Demandez gratuitement votre carte « Lila Presqu'île à la demande » en mairie. Pour le service en porte-à-porte, un certificat médical est demandé.

Circulation : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-9h30, 11h30-12h, 14h-14h30, 16h30-17h - Mercredi et samedi : circulation supplémentaire 18h-18h30 - **Réservation :** 02 40 62 32 33, la veille pour le lendemain avant 16h30 - **Tarif :** 2,40 € pour un aller, soit 4,80 € pour un aller-retour/2,10 € par carnet de 10.

Isoler ses combles pour un euro

Financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre des Certificats d'économies d'énergie (CEE) et relayé par Cap Atlantique, le Pacte Énergie Solidarité permet (sous certaines conditions de ressources) aux ménages les plus modestes (propriétaires occupants et locataires) d'isoler jusqu'à 70 m² de combles perdus de leur maison pour 1 €. Au-delà de cette surface, les travaux nécessairement réalisés par une entreprise spécialisée seront facturés 10 € par mètre carré supplémentaire. Le procédé d'isolation, simple et rapide, permet de réaliser en moyenne un gain de performance éner-

gétique de 25 à 30 % (source Ademe) et ainsi gagner jusqu'à 3 ou 4 °C de confort dans votre logement en hiver.

Plus d'infos : www.pacte-energie-solidarite.com et Cap.info.habitat



Cap Atlantique, lauréat du label Territoire à énergie Positive

Sur 500 candidatures, 212 territoires ont été reconnus « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Parmi eux : Cap Atlantique. À la clé : une subvention de 500 000 € de l'État attribuée à la

communauté d'agglomération pour des projets d'économie d'énergie, de mobilité durable et d'énergie renouvelable. Au global, c'est un programme potentiel de 2 000 000 € en faveur de l'énergie et du climat qui sera engagé sur le territoire entre 2015 et 2017.



À l'école Paul Lesage, les fenêtres ont été remplacées (voir page 17). Ce projet visant à mieux isoler les lieux a été en partie financé par Cap Atlantique, au titre du label.

Frelons asiatiques

Vous avez observé un nid de frelons asiatiques, que faire ?

- Contactez la mairie pour l'informer de la découverte du nid (communiquez la localisation précise et vos coordonnées).

Accueil : 17 rue Jules Benoît - du lundi au vendredi, 9h-11h45 / 13h30-17h - **Contact :** 02 40 15 08 07 st@mairie-lepouliguen.fr

- Un référent communal viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à la FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) 44.

- Une entreprise spécialisée interviendra sur demande de la FDGDON 44

dans les meilleurs délais pour procéder à la destruction. L'intervention vous sera facturée 40 € quel que soit le montant de cette dernière (de 85 € à plus de 1 000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid); le reste sera facturé à Cap Atlantique.

Attention : toute intervention réalisée en dehors de cette procédure ne pourra faire l'objet d'une participation financière de Cap Atlantique et restera donc à votre charge.



Dépôts sauvages

de déchets et non-respect du règlement de collecte

- La sanction pour l'abandon de déchets et ordures sur la voie publique a été renforcée. L'amende s'élève dorénavant à 450 € (art. code pénal).
- Le non-respect de la réglementation en matière de collecte des ordures a été reconnu comme étant une infraction.

Pour des déchets non autorisés et/ou en dehors des containers, ou pour des poubelles et sacs déposés en dehors des jours de collecte, l'amende peut s'élever à 150 € (art. code pénal).

Rappel : le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit.

Maisons bien raccordées, pollution diminuée

Un mauvais raccordement des maisons individuelles au réseau d'eaux usées peut entraîner des pollutions diffuses ou accidentelles. Afin d'enrayer les installations non-conformes, la Ville a pris un arrêté en octobre 2015. Désormais, chaque propriétaire devra, à l'occasion de la vente d'un bien immobilier, faire vérifier le raccordement de son

habitation. La demande de contrôle est à effectuer auprès des services de Cap Atlantique. En dehors du processus de vente, vous pouvez aussi contacter Cap Atlantique en cas de doute sur vos installations.

Service des moniteurs de réseaux de Cap Atlantique : 02 28 54 17 58.

Le bon geste



Lavage du linge : une tâche pas si complexe

L'utilisation d'un lave-linge coûte aussi cher que son achat !

Voici quelques gestes simples pour économiser de l'eau et de l'énergie :

- Préférez une machine bien remplie que deux à demi-charge
- Préférez les lavages basse température (0,15 à 0,30 € d'économie/lavage)
- Utilisez la fonction éco pour les petites quantités
- Faites sécher si possible votre linge à l'air, sur un fil ou un séchoir
- Si vous utilisez un sèche-linge, essorez à 1 000 tours/min minimum au préalable avec le lave-linge

Et aussi :

- Préférez les appareils classés A ou A+ : l'étiquette « énergie » précise la consommation d'eau et d'électricité par lavage.
- Les nouvelles générations de machines peuvent être équipées d'un raccordement à l'eau chaude... idéal pour les systèmes à énergie solaire thermique !

Retrouvez d'autres gestes simples et économes en énergie sur www.cap-atlantique.fr/node/1269



Denis LE GUILLOCHET, parole d'un homme de caractère

Créée au Pouliguen, la pièce de théâtre « Paroles d'hommes » a été présentée pour la première fois à la salle André-Ravache, avec le soutien de la Ville. Écriture énergique, mise en scène soignée, jeux d'acteurs profonds... l'œuvre a conquis le public. Elle sera prochainement jouée dans d'autres salles de la Presqu'île ainsi qu'à Paris. L'auteur est pouliguennais. Denis Le Guillochet nous donne sa parole... d'homme de caractère.

Racontez-nous votre jeunesse...

Denis Le Guillochet: Je suis né à Boulogne-Billancourt. Mes parents avaient créé une compagnie théâtrale, *L'Hédoné*. Je la dirige aujourd'hui au Pouliguen.

Ma première fois sur les planches, c'était à l'âge de sept ans.

Et puis j'ai découvert la musique. J'ai appris en autodidacte. À 16 ans, j'ai rencontré Georges Brassens et je l'ai côtoyé jusqu'à sa mort. J'avais tanné son secrétaire, un certain « Gibraltar ». On l'appelait comme ça parce qu'il ne laissait passer personne...

Brassens m'a conseillé d'aller frapper à la porte du Petit Conservatoire de Mireille. Elle est devenue une amie et m'a fait découvrir Albert Camus, Paul Eluard... Comme elle les avait connus, la littérature s'incarnait. Là, j'ai compris que l'auteur avait une responsabilité.

À l'âge adulte, comment s'est concrétisé cet apprentissage ?

DLG: Michel Fugain a détecté que j'avais le sens de la mélodie. Il a interprété deux de mes chansons: *Où s'en vont* et *Je nous aime*, qu'il a enregistré sur l'album *Un café et l'addition*. Juliette Gréco m'a invité à chanter *Irlande*, dans une émission de télé. J'ai signé chez Polygram et enregistré mon album *Laissez Libre*. Et puis je suis parti au Cambodge, guitare en bandoulière. Pour les éditions Lafon, j'ai rencontré Gnep, une enfant victime d'une mine anti personnelle. J'ai écrit *L'enfant qui marche pour les autres*, qui a été édité à 45 000 exemplaires. J'ai versé les droits d'auteur à Handicap International. Je me suis ensuite installé à New York. J'ai rencontré Jacques Malignon, photographe de mode, et je le suis moi-même devenu. Dix ans plus tard, je suis revenu à Paris... après une escale à Venise. Je jouais au Théâtre Déjazet, juste à côté du Cirque d'hiver et j'ai ren-

contré mon épouse, Sabrina Bouglione. Je l'ai accompagné dans toute la France, alors qu'elle dirigeait le cirque familial.

Comment avez-vous découvert Le Pouliguen ?

DLG: Mon épouse a souhaité se rapprocher de ses parents, installés dans le secteur. Au Pouliguen, je viens de nulle part, on ne me connaît pas, et pourtant on m'accepte. Peut-être parce que je suis un homme de caractère et que Le Pouliguen a le sien également... Ma rencontre avec Jean-Claude Guillaume a été déterminante. Il a monté 85 pièces au sein du Groupe artistique du Pouliguen, qui existe depuis 40 ans. Quand nous jouons ensemble, il n'y a pas de « pathos », c'est sincère et naturel. L'écrivain Guillaume Deroux disait: « *Écrire, c'est se sauver soi-même, en sauvant les autres* ».

Paroles d'Hommes: de Denis Le Guillochet avec Jean-Claude Guillaume et Denis Le Guillochet, mise en scène de Soazig Pichon. Retrouvez les textes de la pièce: Bureau de Tabac, 20 quai Jules Sandeau.

Nouveau : l'atelier jazz

Au sein de l'espace danse de la salle de l'Atlantique, enfants de 5 à 14 ans et adultes peuvent désormais prendre des cours de modern jazz de septembre à juin. Ils sont encadrés par Emilie Martial. Diplômée d'État, la jeune femme a dansé dans de célèbres comédies musicales, comme *Romeo et Juliette* ou encore *Les Demoiselles de Rochefort*. Elle s'est aussi produite dans l'émission *Le plus grand cabaret du monde*, aux côtés de l'illusionniste Dani Lary. Les inscriptions sont encore possibles en janvier. La présentation d'un spectacle de fin d'année est en projet.

Cours: le mercredi après-midi pour les enfants - le jeudi soir pour les adultes - **Contact:** 06 95 49 79 17 - atelierjazz.em@gmail.com - www.emilie-martial.com

Cyclistes : votre avis nous intéresse

L'association Défense de l'environnement de la Côte Sauvage (DECOS) réalise actuellement une enquête auprès des Pouliguennais se déplaçant à vélo. Un questionnaire portant sur la fréquence, les parcours ou encore les motivations, est disponible en mairie, à l'Office de tourisme et sur www.lepouliguen.fr. Les réponses sont anonymes. L'analyse des résultats permettra de cerner au plus près les besoins des usagers en termes de circulation douce.

Plus d'infos: secretariat@decosenvironnement.fr
www.decosenvironnement.fr



En avant la musique !

Organisée par l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL), la deuxième édition des Musicales aura lieu le samedi 27 février 2016, à 20h, à la salle André-Ravache. Cette soirée réunira les cinq formations musicales pouliguennaises: la Batterie fanfare, le Bagad de la presqu'île, les Fous de Bassan, les chorales Les Embruns et La Baie Blanche.

Parkinson : en parler

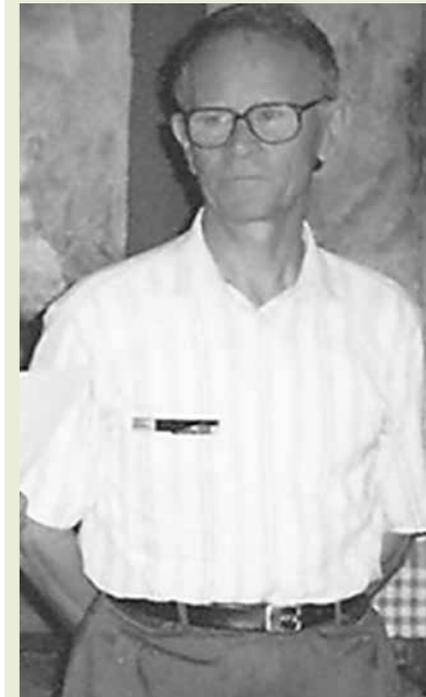
L'association France-Parkinson a ouvert une nouvelle antenne au Pouliguen. Le deuxième samedi de chaque mois, aidants et aidés sont invités à se rencontrer à la salle de la Duchesse Anne, de 10h à 12h, pour échanger. François Rouxel est à l'origine de cette initiative solidaire, aux côtés de Yves Sallaud et de Gwenaël Cornec, eux-mêmes atteints de la maladie. Il explique: « *Lorsqu'un patient apprend qu'il a Parkinson, il peut se sentir démuni, désemparé. Il est fondamental de ne pas le laisser seul et de savoir vers qui se tourner pour demander de l'aide* ».

Plus d'infos: 06 13 28 64 90
fan44510@gmail.com - parkinson44.blogspot.fr
Facebook: [parkinson44](https://www.facebook.com/parkinson44)

Ligue contre le cancer : plus forts ensemble

La Ligue contre le cancer est une association reconnue d'utilité publique, premier financeur non-gouvernemental de la recherche en cancérologie. Elle vise à informer, sensibiliser et prévenir, mais aussi à améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches. Elle agit également en vue de changer les mentalités face à la maladie. En Loire-Atlantique, 150 bénévoles sont répartis sur le territoire.

Espace ligue Saint-Nazaire: Clinique mutualiste de l'Estuaire (Cité sanitaire) - Mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h, mercredi: 14h-17h - 02 72 27 53 66



Jacques Boulo, son histoire

Jacques Boulo s'est éteint le 9 novembre 2015, à l'âge de 83 ans. Directeur honoraire de la Banque de France, il fut premier adjoint, délégué à la culture et à la communication, de 1995 à 2001, et conseiller municipal de 2001 à 2008.

Président de l'association des Amis de l'orgue durant dix années, membre de l'association La Chaloupe sardinière et du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), il était aussi actif au sein de la paroisse Saint-Yves de la Côte Sauvage.

Passionné d'Histoire, il était très impliqué dans l'association des Greniers de la Mémoire. Ses articles seront encore publiés dans les années à venir, à travers les cahiers narrants l'Histoire locale que l'association projette d'éditer.

Jacques Boulo contribuait à la rédaction de la page « Histoire » du magazine municipal.



La situation difficile de la France sur le plan économique, de plus affectée par les événements dramatiques du 13 novembre nous conduit par respect et dignité à éviter les propos polémiques.

Nous vous proposons de nous projeter en 2016... L'année prochaine:

- le quai l'Herminier sera en travaux;
- le gymnase du collège, le stade Félix

Monville seront rénovés;

- le boulodrome sera livré à un coût bien inférieur au coût initial;
- l'orgue sera installé.

D'autres projets sont bien sûr à l'étude mais ce ne sont que des projets. Les Pouliguenais seront associés en amont pour donner leur sentiment sur les propositions des maîtres d'œuvre le moment venu.

L'année qui s'achève est la pire de notre histoire récente: montée de l'intolérance et des fanatismes, guerre, crise économique et chômage qui perdurent, inquiétudes pour le devenir de notre planète. Pour la première fois, une population entière ne croit pas à un monde meilleur pour ses enfants. Nos pensées vont d'abord aux victimes, à ceux qui souffrent, mais aussi à ceux qui ne renoncent pas, à ce formidable élan de générosité et de solidarité que vit notre pays. Que 2016 vous apporte santé, joie de vivre et le bonheur retrouvé de croire en l'avenir.

La vie municipale au Pouliguen consiste

en une gestion au jour le jour, sans vision globale, sans ambition pour faire venir des jeunes, et sans vrai débat faute d'accès à l'information.

- Le devenir du centre des Korrigans? On laisse les bâtiments se dégrader, et on finira par vendre en partie à un promoteur: pas de projet.
- L'extension du Lidl? On s'acheminera vers un contentieux.
- Le nouvel hôtel? L'investisseur aurait revendu le projet à un autre investisseur avec plus-value: pas de nouvelle.
- Une nouvelle résidence retraite privée? Il en est question.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons vivre comme une richesse, notre démocratie et nos valeurs de fraternité, d'égalité et de liberté. Notre plus grand souhait, en tant que simples conseillers municipaux, serait que notre vie locale soit empreinte de cette volonté de vivre et d'agir ensemble.

Pour cela, il est urgent de remettre en place des réunions de quartier, une commission des sages, des consultations sur des sujets précis, informer chacun d'entre vous sur les évolutions communales et vous inviter à être acteur de ces évolutions. Pour vous informer, la presse se bat

tant bien que mal; nous nous battons tant bien que mal. Pourtant, c'est insuffisant. Que deviennent le Centre des Korrigans, le projet d'hôtel sur les Bôles de Goustan? Que savez-vous du boulodrome, des malfaçons des halles, du projet LIDL (situé en partie sur un terrain communal), d'une nouvelle densification immobilière rue de la Crique (environ cent logements), du confortement des digues sur les quais, des décisions financières, des prestations modifiées ou supprimées (éclairage, PLJ, etc.)? Presque rien.

S'il reste de notre devoir de vous apporter toujours plus et mieux dans la mesure de nos moyens, **la commune se doit**

La baisse des dotations de l'État nous contraint à faire des choix économiques, maîtriser les dépenses, pour ne pas avoir à augmenter les impôts communaux. Les efforts de tous vont s'avérer efficaces.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2016.

LE POULIGUEN A'VENIR

- L'oubli d'une assurance dommage lors de la construction des halles? Quelles conséquences?

- Le commerce? Difficile d'acheter ses magazines!

Dernier abandon, la dissolution du SIVU de la voile - au nom d'une fausse simplification administrative - crée une incertitude sur le moyen terme. Bizarrement, le SIVU de l'aérodrome à La Baule est maintenu: la preuve qu'on pouvait se battre? On ne l'a pas fait à temps.

Joyeuses fêtes et - du fond du cœur - bonne année.

AGIR ENSEMBLE POUR LE POULIGUEN

de changer pour plus de transparence et d'informations, d'écoute et de consultation. Les pétitions de mécontentement abondent, les contentieux aussi. Voyons cela comme la nécessité de changer le mode de gouvernance municipale, pour l'équipe municipale et tous les conseillers municipaux.

Bonnes fêtes et bonne année à toutes et tous,

Le Pouliguen Autrement
(www.lepouliguenaument.fr)

DÉCÈS

ROUSSEAU Claude	28/05/2015	83 ans
GAULT Jocelyn	03/06/2015	52 ans
THÉNON Georges	07/06/2015	90 ans
DAMON Pierre	24/06/2015	77 ans
GAULT Jacques	26/06/2015	79 ans
MENGUY Jean	27/06/2015	87 ans
DINAËL veuve GRÉO Anne	28/06/2015	91 ans
BABU veuve MORINEAU Jeanne	09/07/2015	93 ans
DENIÉ épouse MEZZALIRA Suzanne	11/07/2015	68 ans
LEROY veuve BERTHO Joëlle	09/07/2015	61 ans
BLUTEAU veuve TARREAU Léone	16/07/2015	90 ans
BENOIT Olivier	03/07/2015	42 ans
LE RHUN épouse BLANCHARD Lucette	15/07/2015	79 ans
HOUGARD Joseph	21/07/2015	90 ans
DAGOBERT Huguette	24/07/2015	85 ans
FOUCHER épouse DONVAL Annick	28/07/2015	68 ans
MOIRE Marceau	28/07/2015	89 ans
BOUCHER veuve DECHET Rosemonde	03/08/2015	89 ans
LEHUÉDÉ épouse GRIT Célézine	26/07/2015	69 ans
COLAS veuve RIVALANT Reine	08/08/2015	89 ans
PLAUD veuve BLOTTIN Hélène	13/08/2015	88 ans
PINEL Jacques	14/08/2015	73 ans
PIQUET veuve EMÉRIAUD Michèle	12/08/2015	59 ans
DITAIL Bernard	20/08/2015	93 ans
FRIARD veuve ROGER Suzanne	15/03/2015	80 ans
PANÉREC épouse RICHEUX Marie	14/08/2015	78 ans
RABAZAN René	23/08/2015	81 ans
AVERTY (TRIGODET) Jeannine	31/08/2015	87 ans
LE ROUX Henri	05/09/2015	90 ans
GALLON Geneviève	10/09/2015	92 ans
PFISTER Dominique	17/09/2015	62 ans
BRÉTÉCHÉ épouse EL BAZIS Mireille	19/09/2015	66 ans
ROCHETTE épouse LEROUGE Roberte	21/09/2015	86 ans
LEMOUSSE Jean-Luc	22/09/2015	57 ans
LE BLÉIS veuve MALIVET Marie	30/09/2015	92 ans
PASKO veuve CIBERT Jeannette	29/09/2015	86 ans
LEMOINE épouse SAVARY Marcelle	05/10/2015	82 ans
THIÉBAULT veuve BOILLON Monique	04/10/2015	80 ans
BERNABEN épouse BIANCHI Claudine	14/10/2015	57 ans
MIRON Georges	10/10/2015	85 ans
BAUDUZ Gisèle	27/10/2015	78 ans
SCHREIBER Philippe	20/10/2015	77 ans
DOUDET-BOUGET Matthieu	22/10/2015	25 ans
ARDISSON René	25/10/2015	83 ans
TRUEN Georges	26/09/2014	85 ans
LEMOINE Edmond	29/10/2015	78 ans
BOUFFARD veuve LEHÉRISSÉ Marie-Hélène	02/11/2015	78 ans
CHATELAIN Robert	04/11/2015	87 ans
BANNELIER (CHOSSEMIER) Martine	04/11/2015	67 ans
BOULO Jacques	09/11/2015	83 ans
LEHUÉDÉ veuve DOUNONT Janyne	26/11/2015	87 ans

MARIAGES

MARTEAU Matthieu & PIZZALLA Agathe	06/06/2015
PRIMOT Cyril & DERLON Jennyfer	20/06/2015
FRAISSE Cyril & GALVEZ Katherine	20/06/2015
GUEROT Antoine & FEUILLU Alice	27/06/2015
FOURNIER Adrien & DORET Jessica	04/07/2015
VASSEUR Sébastien & LESCAILLE Estelle	04/07/2015
ETIENNE Yohann & COLLIN Julie	11/07/2015
LE ROUZIC Johann & BLUTEAU Delphine	08/08/2015
JOLY David & BOUÉDRON Bénédicte	14/08/2015
PUZIO Cyrille & MALEUVRE Koupaia	22/08/2015
BURBAN Pierrick & COUTANT Delphine	22/08/2015
PAEPEGAËY Grégoire & LE MAIGAT Guillemette	29/08/2015
GUÉRET Basile & ZURAKOVSKAJA Alexandra	04/09/2015
AMOSSÉ Cédric & RENAUD Lise-Marie	05/09/2015
RICHASSE Philippe & DOCET Delphine	05/09/2015
SURMANY Sébastien & PANSART Mélanie	12/09/2015
SCHWARTZ Marc-Etienne & TEIXIER Marlène	12/09/2015
CERBELAUD Olivier & VILALLONGUE Emilie	12/09/2015
LEGUEN Frédéric & LEFÈVRE Aurore	12/09/2015
DEUSS Guillaume & PLUMEJEAU Laetitia	12/09/2015
LE BERRE Matthieu & DOUDET Anne-Sophie	19/09/2015
PALLEC Michel & GABRYELCZYK Marie-Christine	19/09/2015
MARIONNEAU Daniel & GRAMMONT Brigitte	26/09/2015
REMY Nicolas & LE FALHER Nadège	02/10/2015
LARS Jean-Jacques & ROSSIGNY Chantal	30/10/2015
ANJOT Pascal & MINGAZ Catherine	14/11/2015

NAISSANCES

HUITRIC Sarah	Saint-Nazaire	05/06/2015
HERRY Ginger	Saint-Nazaire	10/06/2015
BACHELOT Marius	Saint-Nazaire	18/06/2015
ROGER BRÉGIER Inès	Saint-Nazaire	19/06/2015
TIFOI Alexandre	Saint-Nazaire	28/06/2015
CAPEL SIMON Gabriel	Saint-Nazaire	24/08/2015
BODET Maloann	Saint-Nazaire	02/10/2015



Madeleine CHAPSAL, avec ou sans histoires

© Astrid et Crollalanza - Flammarion

Elle a publié plus d'une centaine d'ouvrages. Elle est notamment l'auteur de livres à succès comme *Un été sans histoire* ou encore *La maison de Jade*. Autrefois journaliste à l'Express et jurée du prix Femina, elle a toujours raconté sa vie en histoires... des romans dont elle est à la fois l'auteur et l'héroïne. Son mari était Jean-Jacques Servan-Schreiber, fondateur de l'Express et homme politique. Ses amis s'appelaient Régine Desforges et Françoise Giroud. Ses connaissances se nommaient Simone de Beauvoir, Françoise Sagan et Jean-Paul Sartre. Sa confidente ? Françoise Dolto. Une rencontre ? André Malraux... Officier de la légion d'honneur, décorée de la Grande croix de l'ordre national du Mérite, Madeleine Chapsal s'est installée au Pouliguen en 2014, aux côtés de son compagnon Jean-Marc Vallet. L'antimondaine a accepté de répondre à nos questions...

Quels ont été vos débuts dans l'écriture ?

Madeleine Chapsal : J'ai commencé à rédiger mon journal intime vers l'âge de 14-15 ans. Écrire me permettait de me créer un espace, de mieux me connaître et de fuir le quotidien. Aujourd'hui encore, écrire est un besoin. C'est mon oxygène. Ça me délivre. Françoise Dolto disait : « ça dédramatise »... J'étais journaliste. Jean-Jacques (NDLR : Servan-Schreiber, son mari) m'a précipitée dans l'écriture. *La maison de Jade* est devenu mon best-seller. Dorénavant, chaque matin, après un café noir, j'écris durant trois heures environ. Mon rythme de publication est de trois livres par an.

Pourquoi êtes-vous venue vous installer au Pouliguen ?

MC : Par amour d'abord. Ensuite, pour le climat serein, l'air pur et le calme. Nous ne sommes pas trop loin de Paris. La région serait celle où l'on resterait le plus longtemps en bonne santé ! Nous sommes sensibles

au charme du Pouliguen, les couleurs et les lumières sont sublimes. Les personnes que nous rencontrons sont cultivées et agréables. Nous aimons nous retrouver autour de moules-frites sur le port, découvrir un jardin derrière une porte, voir la mer faire irruption entre deux immeubles. Notre maison s'appelle Ker Jade, comme une renaissance bretonnante...

Quelle est votre actualité ?

MC : Je cultive mes passions pour le dessin et la peinture. Je parcours les salons littéraires pour présenter mon dernier livre *La voiture noire du désir*... 18 nouvelles qui parlent « aventures et mésaventures de l'amour ». Je termine mon prochain roman : *Légère brume sur notre amour*. Je vais ensuite reprendre l'écriture de mes mémoires que j'avais suspendue suite au décès de Claude Durand, mon éditeur, P-DG de Fayard. Un homme exceptionnel.

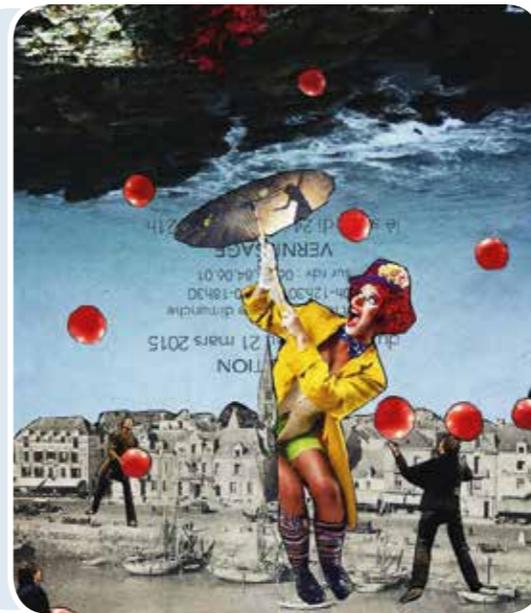
La vie est faite de tranches. Il faut savourer chacune d'entre elles...

À lire

■ **La voiture noire du désir**
sorti en avril 2015
chez Flammarion



■ **Légère brume sur notre amour**
à paraître fin février 2016
chez Fayard



L'illustration

Comme à chaque nouvelle édition, le magazine municipal est l'occasion de découvrir le regard d'un artiste sur Le Pouliguen. L'illustration de ce numéro a été réalisée par l'écrivain-collagiste Tanguy Reysset, petit neveu des poètes Hélène et René-Guy Cadou.

Depuis 20 ans, ce Pouliguenais travaille l'image et le texte d'un trait singulier. Dernièrement, il a conçu un ouvrage mêlant visuels et idées de balades, afin de « découvrir, pas après page, sous l'angle du collage, de la photographie et de courts récits ludiques et culturels, le visage de notre région ».

Pour en savoir plus :
06 64 38 51 67 - www.flickr.com/tanguy_reysset

Le saviez-vous ?

Le Pouliguen est à l'origine de la célébration de la fête nationale du 11 novembre...



Lors de la cérémonie du 11 novembre 2015, le Conseil municipal des jeunes a lu les noms des 11 victimes de 1915.

1915 fut l'année la plus meurtrière de la première guerre mondiale. Onze Pouliguenais sont tués. La quasi-totalité d'entre eux disparaît durant le deuxième semestre. Trois périssent le même jour, le 25 septembre. À l'époque, l'émotion est totale au Pouliguen et elle aura des conséquences nationales...

En 1918, le député-maire de la commune, M. Delaroché Vernet, dépose une proposition tendant à établir le 11 novembre fête nationale. Cette proposition sera retenue par le bureau de l'assemblée et imprimée sous le numéro 5201. Ainsi, les Pouliguenais, au travers de leur ancien maire, peuvent s'honorer d'être à l'origine de cette fête nationale.

Les cérémonies patriotiques de l'année :

- 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats au Tunisie et au Maroc
- 8 mai : Fête nationale - Fin de la Seconde Guerre Mondiale
- 18 juin : Appel du Général de Gaulle en 1940
- 14 juillet : Fête nationale
- 11 novembre : Fête nationale - Armistice, fin de la Première Guerre Mondiale
- 5 décembre : Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Abécédaire d'une année **2015**

constructive, riche en émotions culturelles et sportives, parsemée de rencontres et de rendez-vous intergénérationnels...

A comme > A voté !



En 2015, deux élections se sont tenues : les départementales en mars et les régionales en décembre.

B comme > Bienvenue !



En janvier, 70 nouveaux Pouliguennais, dont une quinzaine d'enfants, ont été reçus par la municipalité et les associations volontaires.

C comme > Commerce



Suite à une enquête menée sur le tissu commercial local, trois groupes de travail ont été créés.

D comme > Déguisement



En février, environ 1 000 carnavaliers se sont déguisés sur le thème de la légende du Roi Arthur.

E comme > Espace jeunes



En avril, les nouveaux locaux de l'Espace jeunes, dédié aux 11-18 ans, ont été inaugurés.

F comme > Forum des associations



En septembre, près de 40 associations ont présenté leurs activités au public.

G comme > Gare



En 2015, les quais de la gare ont été rehaussés et le bâtiment voyageurs rénové. Bientôt, les abords seront réaménagés.

H comme > Hommage



Toute l'année, les cérémonies patriotiques ont permis de rendre hommage aux anciens combattants.

I comme > Initiations



En juin, petits et grands se sont initiés à de multiples sports lors de l'événement Festi'sport.

J comme > Judo tour littoral



En juillet, le Judo tour littoral, organisé par la Fédération française de judo, a fait escale sur la plage du Nau.

K comme > Kilo-octet



Avant la saison, une borne d'informations interactive, reliée au WIFI, a été installée sur la Promenade.

L comme > Lancers



À proximité du collège Jules Verne, les aires de lancers et de sauts ont été réhabilitées.

M comme > Musique



Pour la Fête de la musique, la Ville et les commerçants ont invité les groupes à se produire.

N comme > Nau



Avant la saison, la plage du Nau a reçu un soin particulier : entretien optimisé et poste de secours rénové.

O comme > Œuvres



Cet été, « Les Classiques » ont permis aux spectateurs d'apprécier les œuvres de Bach ou encore de Mozart.

P comme > Port



Chaque jeudi de juillet et août, le quai Jules Sandeau est devenu piétonnier à l'occasion des Jeudis du port.

Q comme > Qualité



Au second semestre, quatre rues reliant le port au cœur de ville ont été réaménagées de manière qualitative.

R comme > Recueillement



Suite aux attentats de janvier et novembre, les Pouliguennais se sont rassemblés pour se recueillir.

S comme > Skate-park



Début juillet, les nouveaux modules en aluminium du skate-park ont été inaugurés.

T comme > Tennis



Après La Baule et Pornichet, Le Pouliguen a accueilli les Championnats de France de beach tennis en septembre.

U comme > Urgence



En mars, la Ville a inauguré deux logements d'urgence.

V comme > Voile



En octobre, Le Pouliguen recevait la 35^e Coupe du monde de voile étudiante, organisée par Polytechnique.

W comme > Week-end vocal



Le dernier week-end de septembre, le Festival "A Nau Voix" a de nouveau attiré les mélomanes.

X comme > XY



En mars, le Conseil municipal des jeunes s'est informé sur la recherche génétique en vue du Téléthon.

Y comme > Yes but Nau



À la Pentecôte, 300 joueurs se sont retrouvés sur la plage du Nau pour l'Open international d'ultimate.

Z comme > Zen



En juillet et août, l'espace lecture « A Nau Plage » a permis de lire sur le sable en toute tranquillité.



Programmez vos sorties avec
L'AGENDA DES ANIMATIONS

Edition trimestrielle : parutions en janvier, avril, juillet et octobre

Disponible à l'Office de tourisme et sur www.lepouliguen.fr